

GRAND PRIX JEUNE DU CHATEAU D'AVOISE

Samedi et Dimanche 25 & 26 juin

Ce règlement précise et complète le cahier des charges des épreuves fédérales et des Grands Prix Jeunes FFGOLF (1.2.1-5)

REGLEMENT

Ce règlement précise et complète le cahier des charges des épreuves fédérales et des Grands Prix Jeunes FFGOLF (1.2.1-5).

Compétition ouverte à tout joueur licencié FFGOLF ayant acquitté le Droit de jeu fédéral 2022 de 35 euros.

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021, attesté avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

IMPORTANT : Dès le tour de reconnaissance, les joueurs et joueuses devront présenter à l'accueil du golf les autorisations parentales d'intervention pour mineur et de contrôle antidopage.

Epreuve non-fumeur.

NOTA BENE : Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance sont interdits

Inscriptions limitées à **144** joueurs dont 15 filles minimum et 14 Wild Cards

Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

	Nombre maximal de joueurs autorisé en incluant garçons et filles + les WC	Garçons : Nombre minimum à prévoir dans le règlement	Filles : Nombre minimum à prévoir dans le règlement	Wild Cards : Nombre maximum autorisé
	144	51	15	14
Minimes Benjamins U12		9 21 21	3 6 6	

FORMULE DE JEU

36 trous stroke play, 18 trous par jour

Tour 1 : Par catégorie et par sexe par ordre croissant d'index

Tour 2 : Par catégorie et par sexe par ordre inverse des résultats

DROITS D'INSCRIPTIONS

Les droits d'engagement comprenant les green-fees des journées de compétition et d'une journée d'entraînement la veille de l'épreuve (réservation auprès du golf d'Avoise - 03 85 78 19 19)

Extérieur : 40€

Membres du club : 20€

Clôture des inscriptions le mercredi 8 juin 2022.

La liste des joueurs retenus sera publiée le mercredi 15 juin 2022

Bulletin d'inscription à renvoyer par courrier ou mail à :

Golf d'Avoise – Rond-point de l'Europe 71210 MONTCHANIN suivi du règlement (par chèque ou CB via VAD) ou mail : soulajc@club-internet.fr - Site internet : golf-avoise.com

Marques de départs

U12 filles : Mauves

Benjamines : Rouges

Minimes : Bleus

U12 garçons : Gris

Benjamins : Jaunes

Minimes garçons : Blancs

Départage

En cas d'égalité pour la première place de chaque catégorie, un play-off trou par trou sera organisé sur les trous 1 & 2 avec les joueurs concernés

Remise des Prix : classement brut uniquement : dimanche 14 juin à l'issue de la compétition suivie du verre de l'amitié

Pour les garçons : 3 prix brut par catégorie

Pour les filles : 2 prix Brut par catégorie

COMITE DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve est composé de :

Directeur du Club : Alexandre TOUGEY,

OEC : Sandra DUCERF,

Responsable Jeunes : Charles Genevois,

Des arbitres désignés de Ligue.